



Transformer un impôt en un investissement pour la formation de nos étudiants



La Faculté des Sciences de Montpellier accueille aujourd'hui plus de 8 000 étudiants auxquels elle offre un éventail complet de formations au plus haut niveau dans le domaine scientifique. Elle propose des cursus professionnalisés (licences, licences pro et masters, formations accessibles en alternance) dans de très nombreux domaines. Plus de 600 professionnels participent à ces enseignements et, plus de 2 000 étudiants effectuent chaque année un stage en entreprise, illustrant ainsi une collaboration étroite entre le monde universitaire et le monde économique.

En **choissant de verser** votre taxe d'apprentissage (désormais appelée Contribution Unique à la formation professionnelle et à l'alternance) à la Faculté des Sciences, **vous devenez le partenaire privilégié** de l'une des plus importantes composantes d'enseignement de l'Université de Montpellier. **Vous nous donnez ainsi les moyens** de proposer à nos étudiants des **formations toujours mieux adaptées au monde professionnel actuel**.

La **Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Alternance (CU)** permet à la Faculté d'**améliorer** en permanence la **qualité de son enseignement** au moyen de nouveaux **outils pédagogiques** par l'achat d'équipements de pointe, de matériels informatiques et logiciels, de sorties terrains, de réalisations de projets...

Toutes ces actions sont possibles grâce à vous au travers du versement de la CU, ressource propre aujourd'hui indispensable à notre établissement.

La Faculté des Sciences vous remercie chaleureusement de votre confiance et de votre soutien.

Alain HOFFMANN
Directeur de la Faculté des Sciences

Contact
Karine ENDRES
fds.ta@umontpellier.fr
Téléphone : 04 67 14 48 93



Vous pouvez également intégrer RESUM : le réseau des professionnels de l'UM.

<https://resum.umontpellier.fr>



LA FACULTÉ DES SCIENCES EN QUELQUES CHIFFRES

Étudiants
8146

Stages effectués
2261

Diplômés 2018 / 2019
1931

Enseignants
566

Habilités à recevoir la TA*
35 Diplômés

Personnels Administratifs et Techniques
120

Contrats pro
34

Parcours ouverts à l'apprentissage
17

Apprentis
82

CETTE ANNÉE LA TA NOUS A PERMIS DE :

- Financer des équipements permettant aux étudiants de pouvoir disposer d'appareillages de pointe.
- Moderniser les salles de TP et le parc informatique.

La Faculté des Sciences, c'est 10 départements d'enseignement :

Un grand choix de disciplines couvrant les sciences fondamentales et appliquées en Biologie Écologie, Biologie - Mécanismes du Vivant, Chimie, Électronique - Électrotechnique - Automatique, Langues, Informatique, Mathématiques, Mécanique, Terre - Eau - Environnement, Physique.



La Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Alternance (Taxe Apprentissage / TA) est une contribution due par les entreprises qui a pour objet de financer les formations.

QUAND VERSER VOTRE CONTRIBUTION UNIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET À L'ALTERNANCE (TA) ?

A compter de 2020 les entreprises verseront leur Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Alternance au titre de l'année en cours*. Celle-ci sera répartie en **trois versements** : avant le 01/03/2020, avant le 15/09/2020 et avant le 01/03/2021.

* En 2019, afin que les entreprises n'aient pas à financer à la fois l'apprentissage sur les rémunérations 2018 (paiement sur les rémunérations versées en N-1) et sur les rémunérations 2019 (en application du nouveau régime qui prévoit un paiement en année N), **aucune taxe d'apprentissage n'est due sur les rémunérations 2019.**

COMMENT VERSER VOTRE CONTRIBUTION UNIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET À L'ALTERNANCE (TA) ?

Par chèque :

- à adresser à l'OPCO correspondant à votre branche d'activité, à l'ordre de cet OPCO.

En précisant le **code UAI 0341768 M** et le **n° de SIRET 13002054800017**

Par virement :

- à adresser à l'OPCO correspondant à votre branche d'activité, en précisant les coordonnées :

Établissement bénéficiaire : **Faculté des Sciences de Montpellier**
Adresse : **place Eugène Bataillon 34095 Montpellier Cedex 5**
Code UAI 0341768 M et le N° SIRET : 13002054800017

Si vous le souhaitez, vous pouvez préciser le nom de la formation à laquelle affecter votre Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Alternance (TA).